



A PROPOS DE LA GOUVERNANCE DU PROGRAMME RIVIÈRES SAUVAGES **LES RIVIÈRES SAUVAGES SE RÉORGANISENT !**

Par souci de cohérence et de lisibilité de ses actions, l'Association du Réseau des Rivières Sauvages, créée fin décembre 2018, a tenu à clarifier les questions relatives à la gouvernance. Elle a adressé une note d'information à destination des élus, des acteurs ou gestionnaires de bassins versants d'exception, des représentants associatifs, engagés dans la préservation des rivières via le programme des Rivières Sauvages ainsi que de leurs relais d'opinion.

Depuis décembre 2018, une réorganisation majeure de la gouvernance du programme a en effet été opérée. Le 1er janvier 2019, l'Association du Réseau des Rivières Sauvages a repris la quasi-totalité du programme national et européen « Rivières sauvages » autrefois dévolu à ERN.

Aujourd'hui, cette association (loi 1901), sise à Rumilly (74) :

- reçoit les subventions publiques,
- perçoit les cotisations des gestionnaires et porteurs de projet,
- engage les salariés et prestataires dédiés à ce projet,
- traite avec les institutions et les pouvoirs publics,
- coordonne et anime les actions sur le territoire national.

Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages, rattaché à l'Association du Réseau des Rivières Sauvages, est quant à lui, l'outil financier dédié au mécénat et aux partenariats privés.

Les deux structures sont d'intérêt général. Le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages est présidé actuellement par M. Martin Arnould, et l'Association du Réseau des Rivières Sauvages est présidée par Mme Marie-Pierre Médouga.

ERN reste cependant partenaire de l'Association du Réseau des Rivières Sauvages pour le développement du label sur certains pays européens et pour le programme Rivières d'Images et fleuves de mots (RIFM).

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE :

sur le Réseau : www.rivieres-sauvages.fr

Les actions du Fonds et les actions à financer :
<https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/>

CONTACTS

Rivières Sauvages :

Mélanie Taquet : Chargée de mission Territoire Rhône Méditerranée Corse : 06 16 68 60 79 – melanie.taquet@rivieres-sauvages.fr

Denis CAUDRON : Développement du Réseau et partenariats : 06 85 31 40 06 - denis.caudron@rivieres-sauvages.fr

Marie Pierre MEDOUGA : Communication, Mécénat et Relations médias : 06 22 78 71 38 – agencerp@orange.fr – www.mp-c.eu